

Les associations de parents d'élèves de Chaville :  
PEEP - FCPE – CAAPE  
Ecole Ferdinand Buisson  
273, avenue R. Salengro  
92370 Chaville

Madame Cazals  
Inspectrice de l'Education Nationale  
1 bis, rue du Commandant Louis Bouchet  
92360 Meudon La Forêt

Chaville, le mardi 19 octobre 2004

**Objet : enseignement des langues vivantes à Chaville**

Madame,

Nous avons appris récemment que l'enseignement des langues vivantes ne serait pas assuré pour les classes de CM1 et CE2.

Nous pouvons lire dans l'encart n° 16 du BO du 18 avril 2002 : « Pour l'enseignement des langues vivantes, il est obligatoire au CE2 dès la rentrée 2002 ». D'autre part le BO hors série du 14 février 2002 stipule qu' une heure trente à deux heures par semaine doivent être consacrées en cycle III à l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale et que des compétences spécifiques sont à atteindre dans ce domaine.

L'apprentissage des langues est une discipline à part entière qui ne peut se contenter d'être dispensée de façon si aléatoire.

Ces carences sont en contradiction flagrante avec les objectifs affichés par le ministère de l'Education Nationale. Les enseignants et les parents d'élèves sont mécontents de cette situation et se posent des questions sur les conséquences de la rupture de cet enseignement. Ils comptent sur votre diligence pour rétablir l'enseignement des langues vivantes dans les plus brefs délais, l'année scolaire étant déjà bien entamée, et ceci pour tous les niveaux prévus dans les textes.

Nous vous remercions par avance des réponses concrètes que vous apporterez à cette lettre, et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la PEEP

Pour la FCPE

Pour la CAAPE

Mme Giry

Mme Bruniaux-Moreau

Mme Vejrigh

C.C : Monsieur Svirine, Madame Decool, Madame Dunet, Messieurs De Grégori et Pfad.